



*Unis pour
partager
et innover*

GT porteurs de projets de l'AAMF

- TOUR de France : Journées d'échanges et de sensibilisation + visites
- Communication vers les adhérents : Flash info mars, conférences webinaire 25/03,...
- Communication entre adhérents : aamf-tous, ...
- Accueil Porteurs de projets / RV projet : Salon Bio 360 stand AAMF 30/06-01/07
- Boite à outils de l'adhérent en projet : aamf.fr – espace adhérent en avril 2021
- Contacts individuels avec les adhérents en projet :

Animatrice AAMF GT Porteurs de projets :
Hélène BERHAULT-GABORIT - 07 87 86 53 01 - helene@aamf.fr

I. Nouveau métier :

Imprégnation réalité filière méthanisation



GT porteurs de projets AAMF

- Prendre conscience que c'est un « vrai nouveau métier »
- S'informer
- Se former
- Echanger et Visiter
- Retour d'expériences = réalité de ce nouveau métier (+/-) , éviter les écueils ...
Pour découvrir les tenants et aboutissants de la filière au contact de vos pairs avant de signer ou pas ! = Pour décider en connaissance de cause
- Adhérer à AAMF



- ▶ **Maîtrise du projet par le porteur de projet lui-même**
- ▶ **Appropriation locale et financements facilités**

I. Nouveau métier :

► Adhérer à la Charte de l'AAMF



GT porteurs de projets AAMF

Nos 8 Engagements

1 > Assurer le bon fonctionnement de mon unité de méthanisation et respecter la réglementation.

2 > Contribuer au développement durable de mon territoire.

3 > Réaliser avec mes partenaires une valorisation vertueuse des matières organiques.

4 > Me former et associer mes collaborateurs dans une démarche d'amélioration continue.

5 > Garantir la sécurité de mon installation et des personnes y travaillant.

6 > Assurer la traçabilité pendant tout le cycle du procédé de méthanisation.

7 > Optimiser la valorisation agronomique du digestat, gage de la santé des sols.

8 > Partager mon expérience avec mes collègues de l'AAMF et participer aux travaux de recherche et d'innovation.

II. Territoire :

► Adéquation du projet au territoire

1. Aux agricultrices et agriculteurs
2. À l'exploitation ou aux exploitations
3. Au territoire



GT porteurs de projets AAMF



II. Territoire :

► Adhérer aux valeurs de l'AAMF

Le développement de la méthanisation se fait au plus près des agriculteurs et agricultrices qui portent majoritairement cette filière.

La méthanisation agricole doit rester en cohérence avec les spécificités de son territoire pour lui garantir le juste retour de la valeur ajoutée.

En plus de la vocation alimentaire, les agriculteurs-méthaniseurs et les acteurs du territoire peuvent ainsi contribuer à la transition agricole, économique, énergétique, climatique et sociétale :

1. Transition agricole par l'amélioration de la fertilité des sols via une utilisation raisonnée du digestat, le changement des pratiques agricoles, le développement de valeurs et de compétences sur nos exploitations.
2. Transition économique par l'amélioration de la résilience des exploitations : valorisation des matières organiques du territoire, diversification des sources de revenus, plus d'autonomie.
3. Transition énergétique par la production d'énergies renouvelables (électricité, chaleur, gaz, carburant) pilotées pour répondre aux besoins du mix des énergies vertes.
4. Transition climatique par le stockage du carbone dans les sols par la réduction des émissions de Gaz à effet de serre.
5. Transition sociétale par le renforcement du tissu social et la création d'une économie circulaire en réponse aux attentes de la société.

AAMF œuvre pour la professionnalisation de la filière méthanisation et représente des agriculteurs responsables, formés et ouverts qui tiennent les engagements de la Charte AAMF et ne cessent de progresser



GT porteurs de projets AAMF

II. Territoire :

Dire ce que l'on va faire puis faire ce que l'on a dit



GT porteurs de projets AAMF



- ▶ Savoir expliquer son projet et sa pertinence pour le territoire
- ▶ Appropriation locale facilitée

III. 10 points d'attention d'un projet

1. HUMAIN : **Groupe solide d'agriculteurs**
2. APPROVISIONNEMENT : **Autonomie en intrants**
3. DIGESTAT
4. BIOGAZ
5. SITE
6. PROCESS CONSTRUCTEUR qualimétha
7. APPROPRIATION LOCALE
8. RENTABILITÉ
9. ADMINISTRATIF
 - 9.1. JURIDIQUE (société, contrat, process et autres lots)
 - 9.2. SÉCURITÉ ASSURANCES
 - 9.3. RÉGLEMENTAIRE (PC, ICPE, Agrément sanitaire,...)
 - 9.4. RACCORDEMENTS CONTRATS D'ACHAT
10. FINANCEMENT



GT porteurs de projets AAMF



**Soyez responsables et impliqués
+ Entourez vous de bons partenaires**